



**Conseil d'administration
du Programme
des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des
Nations Unies pour la
population**

Distr.
GÉNÉRALE

DP/1998/17/Add.1 (Part V)*
8 avril 1998
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Session annuelle de 1998
8-19 juin 1998, Genève
Point 8 de l'ordre du jour provisoire
PNUD

RAPPORT ANNUEL DE L'ADMINISTRATEUR POUR 1997
ET QUESTIONS CONNEXES

Additif

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU PROGRAMME

BUREAU RÉGIONAL POUR L'AMÉRIQUE LATINE ET LES CARAÏBES

RÉSUMÉ

Le présent document donne un aperçu des principaux aspects de l'activité du PNUD dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes en 1997 et des défis futurs que le PNUD souhaite porter à l'attention du Conseil d'administration. Le rapport prolonge et complète l'introduction au rapport annuel de l'Administrateur pour 1997 (DP/1998/17) et les autres additifs, notamment les additifs 2 et 3.

* Le document traitant des principales réalisations du Programme en 1997 comprend cinq parties : Première partie – Le PNUD en Afrique; Partie II – Le PNUD dans les États arabes; Partie III – Le PNUD en Asie et dans le Pacifique; Partie IV – Le PNUD en Europe et dans la Communauté d'États indépendants; et Partie V – Le PNUD en Amérique latine et dans les Caraïbes.

TABLE DES MATIÈRES

| | <u>Paragrapbes</u> | <u>Page</u> |
|--|--------------------|-------------|
| I. INTRODUCTION | 1 - 4 | 3 |
| II. PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS EN 1997 | 5 - 35 | 4 |
| A. L'élimination de la pauvreté | 15 - 21 | 5 |
| B. La gouvernance et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière du point de vue du développement | 22 - 27 | 7 |
| C. Égalité entre les sexes et promotion de la femme | 28 | 9 |
| D. La protection de l'environnement | 29 - 32 | 10 |
| E. Problèmes de gestion | 33 - 35 | 11 |
| III. PRINCIPAUX DÉFIS ET PLANS POUR 1998 | 36 - 39 | 12 |

I. INTRODUCTION

1. Tout dialogue sur le développement en Amérique latine et dans les Caraïbes doit tenir compte de l'hétérogénéité de la région et des contrastes régionaux. Des pays à revenu élevé ou intermédiaire coexistent avec des pays ayant une économie de taille modeste, notamment avec de petits pays insulaires. Des pays où il existe de longue date un régime démocratique côtoient des démocraties naissantes qui ont vu le jour après de longues périodes de guerre, de discorde civile et d'instabilité politique. Dans quelques-uns d'entre eux, le renforcement des institutions et des processus démocratiques va de pair avec la recherche d'un consensus national et la consolidation de la paix. Il en est ainsi, par exemple, en El Salvador, au Guatemala, à Haïti et au Nicaragua.

2. En ce qui concerne le développement économique, bon nombre de pays sont parvenus à la stabilité dans les années 90. Des programmes d'ajustement économique ont rendu possible une réduction spectaculaire des taux d'inflation. Les premiers bénéficiaires ont été les couches les plus défavorisées, mais les avantages ont été souvent neutralisés par l'impact de la réduction des dépenses publiques consacrées aux programmes sociaux, et les secteurs les plus pauvres de la société ont été les plus durement touchés. Dans certains pays, la croissance économique a été suivie de plusieurs années de dépression et de forte volatilité des systèmes financiers, ce qui a mis en évidence la faiblesse des politiques macroéconomiques et s'est traduit par un chômage accru. Les efforts faits par les pays pour pénétrer l'économie mondiale tout en encourageant la production et l'emploi au niveau national ne vont pas sans difficultés.

3. Le développement se heurte à un double problème : a) l'aggravation d'iniquités sociales déjà anciennes; et b) la faiblesse persistante des systèmes démocratiques de gouvernance. Les pays de l'Amérique latine et des Caraïbes ont des "économies dualistes" caractérisées par de grandes disparités entre les riches et les pauvres, les zones urbaines et rurales et le centre et les zones périphériques. Les effets négatifs de l'exclusion touchent particulièrement les femmes et les populations autochtones. Les années 80 ont été pour la région la plus longue période caractérisée par des gouvernements issus d'élections, la mise en oeuvre de processus constitutionnels, la réduction des dépenses militaires et l'acceptation de l'autorité de pouvoir civil par les forces armées. Mais les régimes démocratiques mis en place pendant cette période souffrent encore de graves faiblesses institutionnelles, qui concernent plus particulièrement le système judiciaire et la sécurité publique. La corruption reste largement répandue et la pratique de la démocratie et de la participation de la société civile aux processus décisionnels doit être développée et renforcée.

4. Enfin, beaucoup reste à faire pour promouvoir une mise en valeur durable des ressources naturelles. L'information de l'opinion publique sur les problèmes écologiques s'est améliorée, mais il y a encore un long chemin à parcourir pour élaborer et mettre en oeuvre de bonnes politiques de gestion de l'environnement et des ressources naturelles.

II. PRINCIPAUX RÉSULTATS OBTENUS EN 1997

5. La stratégie de développement appliquée par le PNUD dans la région est axée sur les priorités régionales pour lesquelles l'organisation peut obtenir le maximum d'impact étant donné ses avantages comparatifs, son expérience et ses réalisations passées, et grâce aux possibilités qu'elle a de constituer des partenariats dans la région. En fait, l'un des traits saillants de la coopération du PNUD dans la région, c'est l'existence de partenariats mis en place avec une large gamme de protagonistes du développement, qui trouvent de larges applications dans les accords sur l'exécution nationale et la participation des gouvernements aux coûts.

6. En ce qui concerne l'élimination de la pauvreté, le PNUD a entrepris des recherches appliquées pour mettre en place une base d'information solide de nature à faciliter le débat sur les corrélations entre politiques macroéconomiques et pauvreté. Il s'agit de fournir les informations nécessaires pour orienter la réflexion et la prise de décisions tout en complétant cet effort par des projets nationaux spécifiquement axés sur des mesures visant à réduire la pauvreté. Le nombre croissant des partenariats conclus avec le secteur privé est une importante innovation des programmes nationaux de lutte contre la misère.

7. Le PNUD a aussi favorisé le dialogue en encourageant avec succès l'élaboration de rapports nationaux sur le développement humain. Les très nombreuses études de ce type entreprises dans la région attestant leur popularité, et des rapports nationaux sur le développement humain sont désormais publiés régulièrement dans plusieurs pays.

8. Une autre grande priorité consiste à encourager la conduite démocratique des affaires publiques. La stratégie suivie en matière de gouvernance vise essentiellement à intégrer quatre dimensions : a) renforcement de la légalité et accès des plus démunis à la justice; b) approfondissement institutionnel privilégiant une plus large participation des protagonistes du développement; c) formation de dirigeants, plus particulièrement de jeunes dirigeants politiques et de femmes; et d) promotion d'une culture démocratique.

9. Le PNUD continue de s'associer à des actions de renforcement et de consolidation de la paix dans les pays qui émergent d'une situation de conflit. Ces activités se fondent sur l'expérience de longues années de participation aux processus de paix dans la région, où le PNUD a joué un rôle d'arbitre dans la recherche d'un consensus entre d'anciens adversaires, parmi lesquels une large gamme d'organisations de la société civile.

10. Le PNUD et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) ont constitué un partenariat en octobre 1997. Une stratégie sera définie pour faire de "Tierramerica", qui est actuellement un supplément de presse, une large plate-forme de communication, appuyer les ministres de l'environnement des pays d'Amérique latine et des Caraïbes et conduire une étude sous-régionale sur le commerce et l'environnement. Le PNUD et le PNUE ont également créé un service consultatif régional au Mexique.

11. Comme les chefs d'État l'ont demandé lors du Sommet panaméricain sur le développement durable, organisé à Santa Cruz (Bolivie) en décembre 1996, le PNUD élabore actuellement un projet sur la mise en place d'un réseau de connaissances pour les Amériques. Une phase pilote est en cours. L'objectif de ce projet est d'encourager l'application des nouvelles technologies de l'information dans l'intérêt des protagonistes du développement en renforçant les capacités, en mettant en place des passerelles entre les réseaux existants et en prenant des mesures qui facilitent la production, la publication et la diffusion d'informations de nature à améliorer les processus décisionnels au niveau des communautés.

12. Le PNUD a joué un rôle pilote en aidant les pays à s'acquitter de leurs engagements découlant de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique, et en mobilisant des ressources supplémentaires, par l'intermédiaire du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), afin d'atténuer les effets des problèmes résultant des changements climatiques et de la réduction de la biodiversité aux niveaux national et régional.

13. Les problèmes des femmes sont une priorité des programmes du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes en général et de son programme régional, en particulier. En ce qui concerne les femmes, le programme régional se concentre sur trois domaines : a) la violence contre les femmes, b) les femmes et les fonctions de direction et c) la prise en compte du principe d'équité entre les sexes dans toutes les activités.

14. En 1997, la réforme de l'Organisation des Nations Unies a fait un grand pas en avant dans la région quand le bureau du PNUD au Guatemala a été l'un des deux seuls bureaux de pays choisis parmi ceux du monde entier pour diriger la mise en oeuvre de la réforme à l'échelon des pays.

A. L'élimination de la pauvreté

15. Le programme régional "politiques macroéconomiques et pauvreté", achevé en 1997, a abouti à d'intéressantes conclusions sur les liens entre les politiques macroéconomiques et la pauvreté et a apporté une contribution significative au dialogue engagé en amont au sujet de l'impact de ces politiques sur les niveaux de pauvreté. Dans le cadre de ce programme, le PNUD a coopéré avec la Banque interaméricaine de développement (BID) et la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes et 15 pays de la région se sont associés à ces efforts. Des experts nationaux ont réalisé des monographies par pays en utilisant pour l'analyse macroéconomique une méthodologie commune basée sur les matrices de la comptabilité sociale et une ventilation de la pauvreté en unités désagrégées afin de mettre en évidence les différents facteurs en jeu. Un travail statistique de grande ampleur a été effectué dans chaque pays à partir des comptes nationaux et des enquêtes sur les ménages disponibles pour la période 1980-1996. Outre les monographies analytiques par pays, il a été élaboré, dans le cadre de ce programme, trois études transnationales sur la pauvreté, la politique macroéconomique et la situation des femmes. De plus, il a été constitué un très précieux réseau de spécialistes de divers pays de la région.

16. Les principales conclusions qui se dégagent des activités susmentionnées sont notamment les suivantes : la réduction de la pauvreté peut être mise en corrélation avec a) les accroissements du produit intérieur brut (PIB) et du PIB par habitant; b) les augmentations du salaire minimum; c) les réductions du chômage; d) les réductions de l'inflation. Il existe une corrélation entre l'aggravation de la pauvreté et l'accroissement des coefficients de Gini (qui mesurent le degré d'inégalité dans la répartition du revenu). Il y a une relation positive entre l'incidence de la pauvreté et le solde des postes courants de la balance des paiements. Une relation positive peut être également observée entre les variations de l'incidence de la pauvreté et l'écart entre exportations et importations. Fait particulièrement intéressant, dans 70 % des cas la réduction de la pauvreté va de pair avec des balances commerciales négatives, ce qui semble indiquer que l'accroissement des importations pourrait avoir une incidence sur la réduction de la pauvreté. Le sexe n'est pas une variable pertinente permettant d'expliquer les changements observés dans la pauvreté relative. Les modifications intervenues dans la structure de l'éducation et la distribution géographique de la population sont un facteur important qui entre en jeu dans la réduction de la pauvreté. Les progrès dans le domaine de l'éducation sont un élément significatif de cette réduction. Le passage des ménages du secteur rural, où la pauvreté est forte, au secteur urbain, où elle est plus faible, a probablement une incidence notable sur le niveau général de pauvreté. Les résultats de cette importante étude seront publiés sous forme de livre au premier semestre de 1998.

17. Dans la région des Caraïbes, on a privilégié les activités de plaidoyer consacrées aux problèmes de la pauvreté et la conduite de larges consultations au niveau national. Il s'agissait de mieux délimiter les groupes appauvris et leur implantation géographique, et de dégager les grandes tendances de l'évolution de la pauvreté dans chaque pays. Ces efforts auront pour résultat l'établissement de cartes de la pauvreté et l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes nationaux d'élimination de la pauvreté. Des efforts pour la mise en place et le renforcement des capacités sont également en cours dans le cadre de projets de portée nationale et régionale afin de faciliter l'évaluation de la pauvreté et la définition de stratégies pour la combattre.

18. Un programme intéressant a été lancé au Mexique pour combattre la pauvreté par la création d'emplois. Dans le cadre d'un partenariat avec les gouvernements des États et le secteur privé, le PNUD apporte son appui pour la création de microentreprises et de petites entreprises, qui sont le principal réservoir d'emplois du pays, en facilitant leur intégration en chaînes de production et groupements locaux. Les résultats déjà obtenus ou attendus sont notamment les suivants :

a) Création à la Confédération des chambres de métier d'un groupe d'intégration des activités productives chargé de promouvoir la constitution de groupements et de réseaux d'activités industrielles;

b) Fourniture d'un appui à la Chambre des industries électroniques de Jalisco et au Gouvernement de l'État pour la création d'un centre d'entreprises fournisseurs et d'appui au développement des produits. Le centre aidera l'Association des petites et moyennes entreprises locales à se constituer en chaînes et groupements productifs pour leur permettre de produire d'ici trois

ans des biens et services actuellement importés de l'étranger d'une valeur d'environ 1,2 milliard de dollars. Une aide a été également fournie à l'Association des fabricants sous douane de l'État de Chihuahua et à l'État de Chihuahua pour la mise en place d'un centre d'entreprises fournisseurs et d'appui au développement des produits, l'objectif étant de regrouper d'ici trois ans une centaine de petites et moyennes entreprises locales dans des chaînes de production travaillant pour l'exportation. Le PNUD et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel apportent leur appui à 12 initiatives pour l'intégration de la production, qui nécessiteront le regroupement de quelque 600 petites et moyennes entreprises dans des chaînes de production.

19. Le PNUD appuie également la création d'emplois en fournissant une assistance technique dans des domaines comme la commercialisation, l'administration des entreprises et le crédit. Il a été lancé 62 initiatives productives en partenariat avec un réseau d'organisations non gouvernementales (ONG) locales; elles concernent par exemple la production de miel organique et de gomme organique pour l'exportation, l'exploitation contrôlée des bois tropicaux, l'agriculture biologique, la broderie artisanale, l'élevage de la crevette et de poissons d'aquarium en aquaculture. La gestion d'environ 30 % de ces initiatives est assurée par des femmes.

20. Depuis le lancement du premier Rapport sur le développement humain dans le monde en 1990, plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes ont élaboré leurs propres rapports nationaux sur le développement humain. À ce jour, 15 pays ont publié de tels rapports, et six nouveaux rapports sont attendus en 1998. Sept pays de la région (Argentine, Brésil, Colombie, Costa Rica, Guyana, Paraguay et Venezuela) ont publié deux rapports ou davantage, après avoir constaté l'impact positif de ces documents et le rôle important qu'ils pouvaient jouer dans la promotion des objectifs, programmes et stratégies d'un développement humain durable. De même, le premier rapport sur le développement humain consacré à une agglomération urbaine a été publié dans la région où la Bolivie a élaboré trois rapports sur ce thème pour les villes de La Paz, Cochabamba et Santa Cruz.

21. En 1998/1999, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes lancera trois rapports sous-régionaux pour les sous-régions de l'Amérique centrale, des Andes et du Marché commun du Sud (MERCOSUR). Un bilan de la situation dans le domaine de l'éducation en Amérique latine et dans les Caraïbes sera en outre publié en 1998 sous le titre "L'éducation : vers un développement humain - un programme pour le XXIe siècle".

B. La gouvernance et l'appui aux pays se trouvant dans une situation particulière du point de vue du développement

22. Le renforcement de la légalité et la réforme judiciaire. En 1997, le PNUD a commencé à mettre en oeuvre un programme de réforme judiciaire de concert avec la BID et d'autres donateurs. Le programme aura de très importantes répercussions sur l'administration de la justice. Il contribuera à sa modernisation et à sa légitimation, entre autres choses, en permettant aux groupes vulnérables d'avoir plus largement accès aux instances judiciaires.

Il créera en outre l'environnement juridique et le climat de sécurité juridique nécessaires pour stimuler les investissements nationaux et étrangers.

23. Plus précisément, le programme : a) mettra à la disposition des législateurs et des organismes internationaux de coopération des données sur la justice, les systèmes pénitentiaires et la justice pour les mineurs et les femmes, données dont l'absence a compliqué la définition des grandes orientations et la prise de décisions dans ce domaine; b) appuiera l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques régionales et nationales dans le domaine de la justice, notamment en ce qui concerne les procédures à suivre pour la recherche d'un consensus; c) établira des liens permanents entre les commissions nationales chargées de la réforme judiciaire aux niveaux régional et sous-régional afin de comparer les résultats obtenus et les leçons de l'expérience acquise; d) encouragera la coordination entre le PNUD et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi qu'avec les banques de développement et les principaux donateurs participant à la coopération internationale. Le programme applique les résultats de la recherche avec le concours d'experts nationaux et d'organisations non gouvernementales et conduit des études sectorielles approfondies (Venezuela); fournit une assistance technique pour l'application des nouveaux codes pénaux (El Salvador); organise des réunions entre instances judiciaires et des séminaires de formation à l'intention de praticiens. Un périodique consacré à la réforme judiciaire commencera à paraître en 1998.

24. Dans le cadre des accords de paix du 29 décembre 1996, le Gouvernement du Guatemala a élaboré un programme pour la paix portant sur quatre domaines d'importance stratégique : a) réintégration des personnes déplacées et démobilisation et réinsertion des anciens combattants; b) développement humain intégré; c) développement productif durable; et d) renforcement et modernisation de l'État démocratique. Le système des Nations Unies et tous les principaux donateurs de la communauté internationale ont adopté les accords de paix comme cadre commun de référence pour la définition des priorités de l'aide au développement.

25. Le principal succès de 1997 a été la démobilisation de près de 4 000 anciens combattants, bon exemple d'une coordination réussie entre un gouvernement et la communauté internationale. À cette fin et pour la construction de huit camps de réinstallation provisoire, le PNUD a travaillé en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme alimentaire mondial. L'Organisation des Nations Unies a également facilité la conduite de programmes d'orientation portant sur le contrôle médical des anciens combattants et l'aide médicale à leur fournir pendant la phase de démobilisation. Les organismes des Nations Unies ont facilité la réinstallation des personnes déplacées dans les départements d'Alta Verapaz, Huehuetenango, San Marcos, El Peten, El Quice et Suchitepequez. En 1997, le projet a mis l'accent sur la construction de centres de réinstallation et l'assistance technique destinée à améliorer le logement, ainsi que sur l'élaboration d'avant-projets à soumettre aux sources nationales de financement pour la construction de logements et l'amélioration de l'habitat.

26. D'autres activités importantes concernant la diffusion de l'Accord relatif à l'identité et aux droits des peuples autochtones, ainsi que l'appui technique,

/...

humain et financier aux organisations mayas. Un concours a également été fourni au Gouvernement et aux commissions spécialement mises en place pour suivre l'application de l'Accord relatif aux peuples autochtones et les associer plus étroitement aux débats et propositions les concernant, par exemple aux discussions sur la réforme de l'éducation, les droits des femmes autochtones, la participation populaire, la préservation des sanctuaires et les droits fonciers. Une attention accrue est maintenant accordée aux activités productives à moyen et long terme nécessaires pour assurer la réinsertion socioéconomique des anciens combattants démobilisés (militaires et guérilleros), et des populations déplacées et rapatriées.

27. Pour tenter de faire face à la grave situation résultant du conflit intérieur que connaît la Colombie, le PNUD a approuvé un montant de 1,1 million de dollars destiné à trois projets portant sur des domaines connexes. Le premier (d'un montant de 300 000 dollars) concerne les problèmes des personnes déplacées victimes de violences politiques, de violations des droits de l'homme et de conflits armés. Le deuxième (d'un coût de 340 000 dollars) met l'accent sur les efforts de paix et de réconciliation nationale. Il s'agit d'encourager la recherche d'un consensus en facilitant un dialogue entre les représentants de différents secteurs de la société sur les grands problèmes que connaît la Colombie. Cette initiative revêt une importance particulière en 1998, qui est une année électorale. Le troisième projet (500 000 dollars) s'attaquera aux problèmes à long terme résultant de 40 années de conflit interne armé en mettant l'accent sur la conduite démocratique des affaires publiques, la recherche d'un consensus et le dialogue au niveau national, ainsi que sur le renforcement des capacités dans la perspective des réformes institutionnelles. Les trois initiatives s'inscriront dans le cadre général de ce dernier projet.

C. Égalité entre les sexes et promotion de la femme

28. En ce qui concerne les problèmes d'équité entre les sexes, le PNUD, de concert avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), coordonne une campagne interinstitutions d'information et d'éducation à l'échelle du continent sur le thème de la violence contre les femmes et les petites filles en Amérique latine et dans les Caraïbes. Dans la première phase de la campagne, le PNUD a versé 250 000 dollars, l'UNIFEM 305 000 dollars, le Fonds des Nations Unies pour la population 50 000 dollars, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance 20 000 dollars et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida 30 000 dollars. Cette campagne bénéficiera des concours du réseau de représentants et de responsables de chaque organisme parraineur, ainsi que des centres d'information des Nations Unies de toute la région pour les actions de plaidoyer, le renforcement des capacités et l'information par le canal des médias, et sera conduite en partenariat avec une large gamme de groupes locaux et régionaux. Les activités comporteront de vastes actions publicitaires et des manifestations médiatiques, par exemple des concerts de musique rock organisés avec la participation de groupes très populaires. Cette initiative est un autre exemple de coopération interinstitutions fortement ciblée.

D. La protection de l'environnement

29. Dans le domaine de l'environnement, le PNUD a aidé 23 pays à obtenir 5,56 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) pour leur permettre de mieux s'acquitter de leurs engagements au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de la Convention sur la diversité biologique. Sur 33 pays de la région remplissant les conditions requises, 19 ont reçu des fonds pour le financement d'activités liées à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. En ce qui concerne les 14 pays restants, 4 propositions sont en préparation avec l'aide du FEM, et 8 pays s'appêtent à présenter des demandes. De même, 16 pays – y compris des pays dotés d'un milieu naturel aussi diversifié que le Brésil, le Mexique et le Venezuela – ont reçu des fonds pour des activités relevant de la Convention sur la biodiversité. De grands projets relatifs aux changements climatiques et à la biodiversité ont été approuvés pour un montant total de 37 millions de dollars provenant du FEM et d'autres donateurs. Les projets approuvés concernent : a) la préservation de la biodiversité grâce à des utilisations écologiquement viables dans la zone côtière de Patagonie et dans les zones humides situées à l'est de l'Uruguay; b) le lancement d'un programme pour la consolidation du couloir biologique méso-américain en Amérique centrale et au Mexique; et c) le lancement de travaux d'électrification rurale faisant appel à l'énergie éolienne et solaire dans des zones isolées de Bolivie.

30. Le programme de consolidation du couloir biologique méso-américain servira de cadre stratégique pour les investissements en cours et à venir, l'assistance technique et la recherche axée sur la conservation et l'utilisation écologiquement viable de la diversité biologique dans une zone où sont concentrés entre 7 et 12 % de la biodiversité de la planète. Il constituera un réseau de zones protégées et de zones tampons reliées par des couloirs biologiques faisant l'objet d'utilisations différenciées et soumis à différents degrés de protection. Le projet aidera les gouvernements et les sociétés des pays d'Amérique centrale à se doter des moyens voulus pour faire du couloir biologique méso-américain un système conciliant les impératifs de la conservation et l'utilisation écologiquement viable de la biodiversité compte tenu des priorités du développement économique.

31. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes a obtenu du FEM 1 306 000 dollars pour élaborer des propositions destinées à : a) protéger la biodiversité dans les îles Galapagos; b) mettre en valeur des sources d'énergie renouvelables en Équateur et au Panama; c) définir un programme d'action stratégique à long terme pour éliminer la pollution et préserver les ressources biologiques du Rio de la Plata; et d) démontrer la faisabilité générale des piles à combustible à hydrogène dans le système de transport public urbain de São Paulo au Brésil. Le montant nécessaire pour ces programmes est estimé à 50 millions de dollars, dont la moitié sera fournie par le FEM et le reste mobilisé auprès de donateurs bilatéraux et du secteur privé. Le projet sur les piles à combustible à hydrogène alimentera en énergie 20 000 autobus de l'agglomération de São Paulo et canaliserà, pendant la phase de transfert et de développement de cette technique de pointe, des investissements provenant à la fois de sources multilatérales et du secteur privé. Le programme aura certainement un effet bénéfique sur les changements climatiques à l'échelle mondiale, mais ses avantages ne seront pas moins importants sur place en raison

de son incidence favorable sur la qualité de l'air. Pour cette raison, une proposition analogue concernant l'évaluation de la faisabilité des piles à combustible à hydrogène dans les systèmes de transport public est également attendue de la municipalité de Mexico. Un accord de partenariat PNUD/PNUÉ a été signé en octobre 1997 pour mettre au point une stratégie visant à renforcer "Tierramerica", fournir une aide dans les secteurs désignés comme prioritaires par les ministères de l'environnement en Amérique latine et dans les Caraïbes et entreprendre une étude sous-régionale sur le thème "Commerce et environnement". Le PNUD et le PNUÉ ont aussi mis en place un mécanisme consultatif régional au Mexique avec l'appui du bureau de pays. Le programme régional a continué d'apporter son concours, avec la BID et la Société andine de développement, aux activités de la Commission sur le développement et l'environnement. Son rapport a été publié sous le titre "Le jour se lève dans les Andes" (Amanecer en Los Andes).

32. À la suite de la demande formulée par les chefs d'État lors du Sommet panaméricain sur le développement durable, tenu à Santa Cruz (Bolivie) en décembre 1996, le PNUD élabore actuellement un projet destiné à faciliter la mise en place d'un "réseau de connaissances pour les Amériques". Une phase pilote d'exécution est déjà en cours. Le projet a pour but d'encourager l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour faciliter le travail des protagonistes du développement en renforçant les capacités et en assurant l'interconnexion des réseaux existants et la diffusion des publications.

E. Problèmes de gestion

33. Du point de vue opérationnel, l'action du PNUD en Amérique latine et dans les Caraïbes a pour caractéristique l'exécution par des entités nationales. L'exécution nationale est le mode d'exécution privilégié, car elle place réellement le programme entre les mains du pays bénéficiaire et elle est conçue de manière à promouvoir le renforcement des capacités et à assurer la viabilité des efforts de développement. De plus, les accords d'exécution nationale conclus dans la région comportent une large part de ressources de cofinancement provenant le plus souvent de la participation du gouvernement aux coûts. Plus de 80 % des programmes en cours sont exécutés par des entités nationales.

34. Diverses raisons expliquent le recours croissant à l'exécution nationale et au partage des coûts dans la région. L'exécution nationale offre un cadre souple pour l'établissement de partenariats entre une large gamme de protagonistes du développement et de sources de financement aux niveaux national et international. Pouvant s'adapter à chaque contexte national, elle a été appliquée avec souplesse et a permis de répondre à un large éventail de besoins dans toute la région. Là où il fallait consolider la paix et dégager un consensus national, la neutralité du PNUD a été un aspect essentiel de son rôle d'arbitre et de facilitateur entre anciens combattants et forces politiques antagonistes. La transparence des opérations du PNUD a fortement contribué à promouvoir la participation des gouvernements aux coûts, plus particulièrement aux coûts afférents à des prêts provenant d'institutions financières internationales. Le PNUD a été un partenaire précieux dans les phases de transition politique et par le soutien qu'il a apporté à des démocraties naissantes aux bases institutionnelles fragiles.

35. Les gouvernements de la région ont fait de plus en plus appel aux services d'appui du PNUD dans les phases de mise en oeuvre. Les bureaux de pays du PNUD sont à cet égard des partenaires privilégiés, grâce notamment à leur implantation locale, à leur savoir-faire gestionnaire, à leur efficacité, à leur transparence. Les services d'appui dans les phases de mise en oeuvre, par exemple pour la gestion financière et l'établissement des rapports, l'aide pour le recrutement de spécialistes et l'achat de matériel, sont un important apport de valeur ajoutée au processus d'exécution. Le PNUD réagit promptement et avec souplesse et son comportement est transparent, de même que ses intentions. Ces qualités ont été la clef de la croissance de la base des ressources du PNUD, et elles continueront de bénéficier d'une forte demande. Le point capital, c'est que les services d'appui fournis contribuent au renforcement des capacités. L'apprentissage pratique, notion inhérente à tout partenariat entre un agent national d'exécution et un bureau de pays, a conduit l'agent d'exécution à assumer dans certains pays toutes les fonctions de mise en oeuvre. En fait, cet objectif est au centre des partenariats établis entre le bureau de pays et l'agent national d'exécution.

III. PRINCIPAUX DÉFIS ET PLANS POUR 1998

36. En Amérique latine et dans les Caraïbes, le PNUD se concentrera sur les mesures de nature à promouvoir dans la région l'application des nouveaux paramètres retenus par le Conseil d'administration lorsqu'il a opté, conformément à sa décision 98/2, pour une expansion continue des ressources autres que les ressources de base et au recours accru des bureaux de pays à l'exécution nationale. Le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes continuera également de dispenser, sur demande, une formation dans ces domaines aux gouvernements et aux bureaux de pays d'autres régions.

37. En attendant que des unités de ressources sous-régionales (SURF) soient mises en place dans la région, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes s'efforcera de proposer aux pays bénéficiant du programme un volume accru de services techniques de haute qualité. L'une des activités envisagées consistera à établir un registre de consultants dans les secteurs d'activité désignés par le PNUD et une liste d'équipes consultatives par pays. Ces services pourraient être ensuite rattachés aux unités de ressources sous-régionales (SURF) lorsque ces dernières auront été constituées dans la région.

38. Afin de promouvoir l'efficacité dans le contexte du processus PNUD 2001 et de fournir des services suffisamment souples aux bureaux de pays dans la région, le siège entend renforcer l'organisation des équipes de pays et leur donner les moyens de devenir des unités polyvalentes. De plus, le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes continuera de s'associer aux efforts concertés entrepris pour mettre au point les instruments sans lesquels il ne peut y avoir de contrôle intégré, par exemple des indicateurs d'évaluation de la gestion et des programmes, et d'en assurer l'application.

39. Dans le même temps, la gestion financière du programme sera modernisée et son efficacité sera grandement accrue grâce à l'utilisation des nouvelles versions améliorées du système intégré de gestion de l'information financière. C'est le système appliqué au siège par la Division du programme régional dans le cadre du Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes. Le Bureau

régional a été à l'avant-garde dans la promotion du système intégré et a joué un rôle crucial dans l'élaboration d'un système commun, qui va maintenant s'appliquer partout dans le monde. Par l'intermédiaire du Centre de développement et d'appui au système intégré, établi à Montevideo (Uruguay), il continuera d'aider les services centraux à travailler ensemble à la mise au point et à l'application universelle du système intégré de gestion de l'information financière.
